



Monsieur Patrick Septiers
Président du Conseil Départemental
de Seine-et-Marne
Hôtel du Département
12 Rue des Saints-Pères
77 000 MELUN

MELUN, le 10 décembre 2020,

Lettre recommandée avec accusé de réception

Objet : Préavis de grève de 0 h à 24 h pour les journées du mercredi 16 décembre 2020 au samedi 2 janvier 2021.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer, au nom du syndicat CGT des personnels du CD77, d'un dépôt de préavis de grève de 0h à 24h pour les journées du mercredi 16 décembre 2020 au samedi 2 janvier 2021.

Dès le 22 mai dernier, notre syndicat a interpellé le Directeur de la DGAE au sujet du projet de la réorganisation du temps de travail des agents du château de Blandy-les Tours. Après un premier rendez-vous annulé au cours du mois de juillet, le Directeur de la DGAE, nous a enfin reçu le 28 août, ainsi que les autres Organisations Syndicales, afin d'évoquer ce dossier programmé au Comité Technique du 16 octobre 2020. Le 1^{er} octobre, lors de la réunion préparatoire dudit Comité Technique, nous avons constaté à quel point le projet présenté était encore largement inachevé, ce qui n'a pas manqué d'inquiéter les Organisations Syndicales.

Aussi, le 9 octobre, les organisations syndicales CGT, CFE-CGC et CFDT ont demandé le report de ce dossier à un Comité Technique ultérieur et adressé une liste de propositions à Madame Zaidi, vice-présidente en charge des ressources humaines. Le jeudi 15 octobre, Madame Zaidi, a informé les représentants du personnel du report du dossier au Comité Technique du 7 décembre. Le 10 novembre, une nouvelle réunion a été organisée entre l'administration et les organisations syndicales pour débattre de ce projet.

Malheureusement, lors du **Comité Technique du 7 décembre**, et malgré les nombreux échanges antérieurs entre les Organisations Syndicales et l'Administration, nous avons à nouveau constaté combien ce projet est contraire aux intérêts des agents du Château de Blandy-les-Tours, combien il est fait fi de leurs aspirations à un légitime équilibre entre leur vie personnelle et leur activité professionnelle et met en danger leur santé physique et psychique. Les représentants du personnel se sont donc **exprimés à l'unanimité CONTRE ce projet de réorganisation.**

Un nouveau Comité Technique est à nouveau programmé le 15 décembre sur ce même et seul sujet, ce qui laisse peu de doutes sur la volonté que la Collectivité a à prendre en compte les revendications exprimées par les agents du Château de Blandy-les-Tours et les réserves émises par les représentants du personnel.

Monsieur le Président, voilà déjà six mois que notre organisation syndicale alerte votre Administration sur l'insuffisance des moyens humains et financiers engagés dans ce projet de réorganisation.

Ce projet, tel qu'il est construit aujourd'hui aura des conséquences néfastes sur les conditions de travail, sur la vie personnelle et la santé des agents du Château de Blandy-les-Tours. A terme, cela va conduire à un absentéisme et à un turn-over structurel des personnels dans ce service. En fin de compte, cette réorganisation du temps de travail élaborée sans concertation avec les agents du Château et sans prise en compte des alertes de l'ensemble des Organisations Syndicales, va fragiliser la mission de service public de ce bel établissement culturel qu'est le Château de Blandy-les-Tours et porter préjudice à son public.

C'est pourquoi le syndicat CGT des personnels du Conseil départemental vous demande le report de la réorganisation du temps de travail des agents du Château de Blandy-les-Tours et l'ouverture d'une réelle concertation avec les personnels et leurs organisations représentatives.

Afin de permettre aux agent.e.s de **défendre leur santé, leur emploi et pour améliorer leurs conditions de travail, le syndicat CGT des personnels du Conseil départemental, dépose un préavis de grève** de 0 à 24 h pour les journées du 16 décembre 2020, 17 décembre 2020, 18 décembre 2020, 19 décembre 2020, 20 décembre 2020, 21 décembre 2020, 22 décembre 2020, 23 décembre 2020, 24 décembre 2020, 25 décembre 2020, 26 décembre 2020, 27 décembre 2020, 28 décembre 2020, 29 décembre 2020, 30 décembre 2020, 31 décembre 2020, 1^{er} janvier 2021 et 2 janvier 2021 pour l'ensemble des agents de notre Collectivité.

Notre organisation reste disponible pour toute négociation sur les revendications des personnels.

Nous vous adressons, Monsieur le Président, nos sincères salutations.

Monsieur Yann EMERY
Secrétaire Général

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Yann Emery', is written over a long, thin, slightly curved line that spans across the bottom right portion of the page.